



HAL
open science

Master Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02041393

HAL Id: hceres-02041393

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041393>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Lettres

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Lettres* propose cinq spécialités : *Lettres modernes* qui se décline en deux parcours (*Lettres modernes recherche* et *Lettres modernes appliquées*), *Langues et littératures anciennes*, *Métiers du livre* (ouverte uniquement en deuxième année - M2), *Professionnels du Français langue étrangère* ou seconde (FLE/S), *Français langue de scolarisation* (FLS-SCO) et *Français sur objectifs spécifiques* (FOS) et *Sciences du langage et didactique du français*.

Synthèse de l'évaluation

La formation est présentée dans le dossier de façon incomplète et les documents fournis ne permettent pas une évaluation précise et fiable. Seule la description de deux des cinq spécialités (présentées comme des « parcours » tout au long du document) offertes par le master est disponible. En effet, si les spécialités *Langues et littératures anciennes* et *Lettres modernes* bénéficient d'une présentation complète et fiable, les informations sur la spécialité *Métiers du livre* sont très incomplètes et celles concernant les spécialités FLE et *Sciences du langage et didactique du français* sont simplement inexistantes. Il n'a donc pas été possible d'évaluer l'ensemble de la mention.

Des difficultés de lisibilité interviennent de plus, autour du parcours *Lettres modernes appliquées*, qui semble pour une part s'approprier les missions d'une formation en MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), théoriquement pilotée par l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation).

Ceci dit, ce qui est présenté semble solide et bien organisé, conservant une partie des qualités présentes dans la licence, et équilibrant judicieusement une formation littéraire (moderne et ancienne) solide et performante en même temps que des axes effectivement professionnalisants. Le devenir des étudiants qui ont suivi cette formation - et par conséquent sa pertinence - est malheureusement illisible, faute d'une étude de cohorte précise et complète. Si la spécialité *Lettres modernes*, par la diversité de ses parcours, joue la carte généraliste, la spécialité *Langues et littératures anciennes* fait des choix avisés, ouvrant à l'excellence dans ses disciplines, aussi bien vers l'agrégation que vers les métiers du patrimoine, et accueillant des étudiants récurrents (c'est-à-dire reprenant leurs études après quelques années de vie active ; il s'agit ici pour l'essentiel d'enseignants du secondaire se remettant à niveau)

Les efforts faits sur l'international manquent de lisibilité et surtout de renseignements chiffrés.

Points forts :

- La formation semble attentive aux besoins des étudiants et s'efforce d'y répondre en donnant une formation de qualité ouvrant sur les débouchés professionnels (avérés pour les *Langues et littératures anciennes*, probables par le débouché des concours pour les *Lettres modernes*).
- Un souci constant de formation à la recherche, son exigence et sa méthodologie, y compris dans des parcours immédiatement professionnalisants.
- Les aspects présents dans le dossier sont remplis avec intégrité et précision.
- L'organisation des stages en *Lettres modernes appliquées* est une bonne chose ; il importera de la formaliser et de la préciser, en volume et en finalité.
- Des partenariats sont bien établis à l'international, qu'il faudra développer et finaliser

Points faibles :

- Un dossier incomplet et parfois redondant qui brouille la lisibilité des parcours et des ambitions.
- Les relations avec le master *MEEF* restent peu claires et demandent à être mises à plat.
- Une fragilité des effectifs en *Langues et littératures anciennes*, qu'il faudra trouver les moyens de renforcer.
- Des informations statistiques incomplètes et partielles qui occultent davantage la lecture.
- Conseil de perfectionnement, Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), adossement effectif aux activités de recherche de l'Équipe d'accueil (EA) ne semblent pas faire partie de l'horizon de la formation. Un conseil de perfectionnement pourrait réfléchir par exemple aux moyens de soutenir les étudiants dans la rédaction de leur mémoire, ce qui constituait un point faible relevé dans le document lors de la précédente évaluation.

Recommandations :

- À un moment où l'offre de formation doit se recomposer et s'harmoniser dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE), le dossier ne fait pas apparaître une lisibilité effective des diverses formations proposées dans le master *Lettres* ; il est urgent de faire ce travail pour une bonne préparation de l'accréditation à venir.
- À ce titre, les formations absentes du présent dossier ne peuvent jouer de façon isolée et leur absence fragilise l'ensemble.
- Il faudra veiller à mieux cerner la dimension des stages dans la formation, et tout ce qui relève des portefeuilles de compétences et de la VEE (Validation de l'engagement étudiant).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation se présente comme ayant deux spécialités (nommées parcours dans le document) : <i>Langues et littératures anciennes</i> et <i>Lettres modernes</i>, cette dernière présentant deux parcours distincts, un parcours strictement dévolu à la recherche, et un parcours <i>Lettres modernes appliquées</i> visant à pré-professionnaliser la formation vers un M2 édition ou un M2 MEEF.</p> <p>On peut s'interroger sur l'effectivité d'une articulation qui ne correspond pas à la volonté du législateur : un parcours tel qu'il est présenté ne saurait équivaloir à un M1 MEEF tel que piloté par l'ESPE et organisé avec un fort volet didactique.</p> <p>Il semble cependant que tel qu'il est conçu le cursus soit à même de répondre effectivement aux besoins des étudiants et aux objectifs professionnels et de recherche annoncés.</p> <p>On apprend incidemment, dans le tableau des effectifs, qu'un personnel BIATSS (Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) à plein temps est chargé de « la scolarité commun[e] à l'ensemble des masters <i>Lettres</i> (master <i>Lettres</i>, master <i>Sciences du langage</i>, master <i>Didactique du FLE</i>, master <i>Métiers du livre</i>) ».</p> <p>Voilà trois spécialités sur lesquelles on ne saura rien.</p> <p>Les informations relatives au parcours <i>Lettres modernes recherche</i> prédominent, au point qu'il est parfois difficile de savoir si ce qui est dit la concerne seulement ou concerne d'autres spécialités aussi.</p> <p>La spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> semble déterminée à répondre aux besoins spécifiques de ses étudiants, à les accompagner en préparation de l'agrégation interne comme en diversification de compétences professionnelles. L'écoute des attentes étudiantes semble être particulièrement bonne.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La situation est clairement analysée, et l'articulation avec l'offre de formation de l'université de Franche-Comté (UFC), autre université de la COMUE, bien mise en place. La complémentarité est affichée : l'UFC valorise théâtre et linguistique dans des approches recherche et enseignement, l'UB se focalise davantage sur les textes.</p> <p>L'UB est la seule université de la COMUE à proposer une formation à distance.</p> <p>Le Centre pluridisciplinaire textes et cultures (CPTC, EA 4178) auquel est adossé le master, regroupe des enseignants-chercheurs de lettres, de littérature générale et comparée, de linguistique, et de « sciences de l'Antiquité ».</p> <p>A l'occasion des stages présents dans le parcours <i>Lettres modernes appliquées</i>, de nombreux contacts ont été établis avec des entreprises, associations ou institutions. Mais en dehors de conventions de stage, aucun partenariat privilégié ne semble avoir été finalisé.</p> <p>La nécessaire articulation avec l'ESPE n'est pas vraiment explicitée ni développée.</p> <p>Pour ce qui est de la spécialité professionnelle <i>Métiers du livre</i>, aucune indication n'est donnée sur l'entourage immédiat et lointain de la formation, ni sur sa spécificité. Rien également sur les spécialités <i>Sciences du langage</i> et <i>Didactique du FLE</i>.</p> <p>La spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> de l'UB diffère de la spécialité <i>Sciences de l'Antiquité</i> de l'UFC : il y a plus de littérature et une plus forte orientation vers la préparation de l'agrégation de lettres classiques et le doctorat en langues et littératures anciennes.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend une Professeure associée (PAST) mais pas d'intervenants professionnels, ce qui ne semble pas motivé même si l'ancrage recherche est clairement revendiqué. Des éditeurs publiant des éditions savantes pourraient par exemple être invités.</p> <p>Tous les enseignants-chercheurs appartiennent à l'EA 4178, le Centre pluridisciplinaire textes et cultures, équipe à laquelle le master est adossé.</p> <p>L'équipe est constituée uniquement d'enseignants permanents de l'université (27 listés et non 24 comme indiqué ailleurs) : en 7^e section (sciences du langage) du Conseil national des universités (CNU) 2 Maîtres de conférences (MCF) et 1 Professeur des universités (PR) ; en 8^e section (langues et littératures anciennes), 1 Professeur agrégé (PRAG), 2 MCF et 2 PR ; en 9^e section (langue et littérature françaises), 7 MCF, 1 MCF disposant de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) et 4 PR ; en 10^e section (littératures comparées), 3 MCF, 1 MCF HDR et 1 PR ; en 11^e (langues anglophones) et en 12^e sections (langues germaniques), 1 PR. L'équipe paraît suffisante au regard des besoins de la formation. Les indications du dossier mentionnent un responsable par spécialité, la même personne pilotant les parcours <i>Lettres modernes recherche</i> et <i>Lettres modernes appliquées</i>.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les chiffres donnés sont inexploitable, dans la mesure où ils renvoient à l'ensemble de la mention <i>Lettres</i>, dont nous avons « perdu » la moitié, voire les trois quarts des spécialités. Entre 40 et 55 étudiants sont inscrits en M1 <i>Lettres modernes</i>, et entre 30 et 40 en M1 <i>Lettres modernes</i> exclusivement en formation à distance. Ce qui correspond à des effectifs honorables. Les effectifs de la spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> sont évidemment plus problématiques puisqu'ils ont plafonné à 10 en 2010 mais tournent désormais autour de 5 : l'excellence de la formation et des résultats obtenus au-delà du simple diplôme (agrégation, doctorats...) dépasse évidemment les simples données chiffrées.</p> <p>Si l'on en juge par les chiffres concernant l'ensemble des formations, c'est une moyenne de 30% d'étudiants inscrits en M1 qui valident un M2. Ce chiffre assez faible se comprend mieux si l'on prend en compte les étudiants inscrits en master <i>MEEF</i>, qui n'apparaissent pas ici. L'achèvement du mémoire est présenté comme une cause récurrente de découragement des étudiants en <i>Lettres modernes</i>, alors qu'elle est moindre en <i>Langues et littératures anciennes</i>, où les dispositions sont un peu différentes (puisque une programmation de la réalisation du mémoire sur deux ans permet aux étudiants salariés de mieux gérer leur temps et donc de mieux se consacrer à leur recherche).</p> <p>Les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sont insuffisantes</p>

	<p>et donnent une idée floue de l'insertion professionnelle des étudiants. Cohortes en petit nombre et réponses rares ne donnent pas d'idée claire.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>L'insistance est grande sur l'accompagnement à la recherche, qui constitue un des points forts de la formation et est crédité de nombreux crédits ECTS (<i>European credits transfer system</i>) (43/120) sur l'ensemble du cursus. Des cours de méthodologie et d'accompagnement à la recherche figurent sur l'ensemble des formations, même pour le parcours <i>Lettres modernes appliquées</i>. C'est l'élaboration du mémoire qui est valorisée au détriment, peut-être, d'autres modalités d'initiation à la recherche et sans que cet investissement porte pleinement ses fruits puisque le mémoire est justement présenté comme un écueil pour les étudiants.</p> <p>Bizarrement, l'appui du master sur les activités de l'Équipe d'accueil est implicite et absolument pas souligné ou mis en avant : on se contente de rappeler son existence et d'indiquer que les étudiants de master sont invités à s'associer à la journée des doctorants. Il ne semble pas qu'ait été mise en place de façon systématique la participation des étudiants de master aux activités de recherche de l'Équipe d'accueil, alors même que « les étudiants inscrits en M2 recherche ont vocation à entreprendre un doctorat dans le cadre des axes de recherche du Centre pluridisciplinaire textes et cultures », ce qui est d'un bel optimisme...</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les formations de <i>Lettres modernes recherche</i> et de <i>Langues et littératures anciennes</i> sont principalement choisies par des étudiants qui veulent obtenir une agrégation, il est donc normal de les y aider en première intention, mais la spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> tente de diversifier les orientations professionnelles possibles et <i>Lettres modernes</i> offre un M1 appliqué qui peut précéder un M2 <i>Métiers du livre</i> ou une autre formation.</p> <p>Des stages sont mentionnés dans le cadre du parcours <i>Lettres modernes appliquées</i> : un stage d'observation au premier semestre (S1), un stage plus conséquent, de quinze jours au second semestre (S2). La liste des partenaires accueillant des stagiaires est donnée. On regrettera que rien ne soit mentionné dans une dimension de préparation aux métiers de l'enseignement (d'autant que cela se fait semble-t-il au cours de la licence).</p> <p>La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), convenablement remplie, ne met pas en avant la présence des stages, présents en revanche dans l'Annexe descriptive au diplôme (ADD).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ne semblent présents que dans un seul parcours du master, où les étudiants ont l'obligation d'effectuer un stage d'observation de 70 heures (avec rapport de l'étudiant - descriptif mais aussi analytique - et appréciation du tuteur professionnel) en M1 <i>Lettres modernes appliquées</i>. Une PAST suit les stages et accompagne les étudiants jusqu'aux soutenances des rapports. Le stage du S2 est précédé d'une Unité d'enseignement (UE) d'aide à la préparation de <i>curriculum vitae</i> (CV) et lettre de motivation et à la recherche de stage au S1.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier fait état de deux types de partenariat : d'une part une poursuite en master de la convention trinationale qui unit Mayence, Bologne et Dijon et occasionnellement Sherbrooke (Canada) au niveau licence. Mais si le principe en est posé, il est impossible d'évaluer les flux et les nationalités des étudiants concernés.</p> <p>Une convention unit l'université de Bourgogne et l'université de Craiova (Roumanie), qui permet chaque année à deux étudiants de valider conjointement le master <i>Lettres modernes recherche</i> de l'université de Bourgogne et le master <i>Art du comédien</i> de l'université de Craiova (validation du M1 à Craiova, validation du M2 à Dijon). On n'a pas d'autres détails.</p> <p>Les relations internationales énumèrent les nombreuses universités avec lesquelles l'UB a signé des conventions Erasmus. On n'a en revanche aucune information sur le nombre effectif d'étudiants entrants et sortants concernés par ces échanges.</p> <p>Cette dimension du dossier n'a pas été traitée avec la vigilance requise et est mal documentée, sur le plan statistique comme sur le plan des résultats à terme.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement se fait de plein droit à la suite d'une licence de <i>Lettres</i>, et sur examen par une commission pour d'autres provenances. Les étudiants de M1 <i>Lettres modernes recherche</i> et <i>Langues et littératures anciennes</i> peuvent entrer en M2 <i>Lettres modernes recherche</i> de plein droit si leur moyenne est supérieure à 12, ceux de <i>Langues et littératures anciennes</i> peuvent entrer en M2 <i>Langues et littératures anciennes</i> si leur moyenne est supérieure à 10, et ceux des deux formations n'entrent que sur dossier en M2 <i>Métiers du livre</i> (ou d'autres masters professionnalisants) ou en master <i>MEEF</i>. Les étudiants de M1 <i>MEEF</i> peuvent entrer sur dossier ou épreuves en M2 <i>Lettres modernes recherche</i> et <i>Langues et littératures anciennes</i>. Toutes ces dispositions cadrent de façon souple les changements d'orientation souhaités par les étudiants.</p> <p>L'admission en master <i>Lettres modernes recherche</i> est conditionnée par le fait d'avoir un directeur de recherches.</p> <p>Les questions de réorientation ne sont pas clairement évoquées dans le dossier. Le parcours <i>Lettres modernes appliquées</i> semble le plus à même de faciliter les passerelles et réorientations.</p> <p>On considère comme disposition favorisant les passerelles et réorientations la possibilité laissée aux étudiants de <i>Langues et littératures anciennes</i> de suivre des enseignements hors du cursus naturel du master, par exemple en philosophie ou épigraphie.</p> <p>Sans se leurrer sur la nécessité des réorientations à ce degré d'avancement des études et sans perdre de vue l'excellence de la formation qui constitue une propédeutique efficace aux concours d'enseignement, on pourrait valoriser davantage ou laisser davantage la place à des passerelles permettant d'aider à la réussite.</p> <p>Les règles établies pour permettre aux étudiants de se réorienter sont clairement expliquées et sont raisonnables (même si les notes minimales utiles pour les entrées de droit peuvent paraître faibles, mais tout dépend de la sévérité des notations).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Un enseignement à distance existe pour le master <i>Lettres</i> (spécialité <i>Lettres modernes</i>). La particularité du Service universitaire d'enseignement à distance (SUED) est de regrouper « les UE semestrielles en UE annuelles », sans autre précision. Il n'est pas fait mention d'utilisation spécifique des nouvelles technologies, et pas davantage de Validation des acquis de l'expérience - VAE (sinon la dispense de certains enseignements pour des étudiants ayant déjà les concours d'enseignement, les centrants sur le travail de recherche, et la dispense de langue pour les étudiants Erasmus).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Si les étudiants de la spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> sont évalués en contrôle continu. En <i>Lettres modernes</i>, les enseignements sont semestriels et tous évalués en contrôle continu et terminal (avec semaine de devoir en fin de semestre et épreuves de rattrapage) ce qui peut être surprenant pour un travail de recherche qui s'étend sur une certaine durée.</p> <p>La proportion des crédits ECTS est cohérente, et les méthodes d'évaluation des travaux semblent satisfaisantes. Néanmoins, il serait utile d'expliquer l'absence de corrélation entre ECTS et coefficients des UE, et de préciser - corollaire de l'évaluation - ce que sont les « étudiants admis partiellement » en cinquième année.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Rien n'est indiqué quant aux compétences transversales, en dehors de la nécessaire compétence en langues étrangères. Rien sur les technologies nouvelles, sur les VEE, ni dans le dossier ni dans l'ADD, qui ne présente pas de projet de portefeuille de compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les éléments d'analyse sont insuffisants, on l'a dit, mais comment suivre les diplômés dont on ne connaît que partiellement la formation (on le rappelle, manquent les informations sur plus de la moitié des parcours), avec des taux de réponse insatisfaisants et des questionnaires peu détaillés ? On ne peut aucunement mesurer la part de l'orientation vers les MEEF par exemple et la réussite aux concours.</p> <p>Il y a peu de poursuite directe de diplômés du M2 <i>Lettres modernes recherche</i> en doctorat (7%, 7 sur 98 étudiants en 2010-2011, non renseigné par la suite), les étudiants souhaitant plutôt préparer l'agrégation, qui conserve son utilité et son prestige (on ne connaît ni l'effectif de la préparation, ni les résultats), mais des efforts sont dits</p>

	<p>être envisagés pour augmenter l'attractivité des axes de recherche du Centre pluridisciplinaire textes et cultures.</p> <p>Il y a peu d'insertion professionnelle directe en fin de M2 <i>Lettres modernes recherche</i> du fait de la préparation de l'agrégation.</p> <p>La spécialité <i>Langues et littératures anciennes</i> est dans une situation différente, puisque cette formation recrute des étudiants qui viennent à Dijon pour travailler avec des enseignants antérieurement rencontrés lors des épreuves d'agrégation et dans la perspective de poursuivre ensuite en doctorat. Aucune indication chiffrée n'accompagne ces informations</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il est difficile d'apprécier la valeur du silence sur ce point de la présentation.</p> <p>Selon la présentation du champ, les formations ont des conseils de perfectionnement composés d'enseignants(-chercheurs), de personnels BIATSS, d'étudiants et de professionnels et les autoévaluations sont faites avec ou par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'université.</p> <p>Rien n'est indiqué dans la description des masters <i>Lettres modernes</i> et <i>Langues et littératures anciennes</i>.</p> <p>Un conseil de master existe, rassemblant tous les enseignants concernés par la formation. Les responsabilités en sont réservées aux PR et MCF HDR.</p> <p>Il n'existe pas, et c'est dommage, de conseil de perfectionnement rassemblant des professionnels extérieurs, d'autant que la formation <i>Lettres modernes appliquées</i> semble appeler ce type de partenariat et de dialogue.</p> <p>On sait que les enseignements ont été évalués dans le cadre d'une enquête menée par le CIPE : rien n'en ressort et l'enquête ne semble pas aboutir à une réflexion dynamique sur la façon d'améliorer l'enseignement.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

